

Le « mot du maire » : une première semaine chargée

Toute l'équipe s'est mise au travail rapidement pour faire avancer les dossiers les plus urgents. L'expérience et le professionnalisme des services municipaux ont permis de progresser rapidement dans plusieurs directions. Dans ce tout premier "mot du maire" je tiens à exprimer ma gratitude pour les efforts fournis par tous les personnels.

Au cours de la visite de monsieur le Sous-Préfet, en début de semaine, nous avons fait le point sur la reconstruction et sécurisation des berges. Le soutien financier de l'Etat et de la Région est particulièrement apprécié, il s'élève à 90% des dépenses prévisionnelles. Sur la commune de Luz c'est plus de 10 millions d'euros qui seront investis pour la sécurité de nos concitoyens (1,1 million reste à notre charge). Il a aussi été question de la communauté de communes et de la volonté des services de l'Etat de la voir passer de 15 à 17 communes.

Les services municipaux continuent d'avancer sur les dossiers de reconstruction les plus urgents, au fond du parking du Bastan et ceux qui sont stratégiques pour notre microcentrale, sur le haut de l'Yse. En ce qui concerne l'Yse, nos élus ont participé à une réunion avec l'association des riverains pour les informer et valider certains choix.

J'ai travaillé avec les services comptables de la mairie pour la préparation du budget, qui doit être officiellement finalisé avant le 30 avril. Nous avons mis en place un calendrier de travail très strict pour rentrer les documents et les délibérations dans ces délais. Pour raison de changement de municipalité et retard d'information sur les budgets des organismes que la commune de Luz soutient financièrement, (SIVOM, Syndicats Mixtes etc.), il est possible que nous nous accordions une semaine de délai.

J'ai demandé à madame la Perceptrice, une analyse financière complète de tous les comptes de la commune. Ce travail sera fait dans le courant du mois de mai, APRES la finalisation de tous les budgets de toutes les communes et de tous les organismes de la vallée. Il n'est pas question de demander un audit à un organisme externe, d'autant plus que la Cour Régionale des Comptes a travaillé en détail sur les comptes de la commune il y a moins de deux ans. Sur le plan financier j'ai aussi demandé une copie du nouveau rapport de la Cour des Comptes sur la station de l'Ardiden. Les maires des 5 communes du SIVOM de l'Ardiden vont recevoir une présentation et une copie de ce rapport dans la semaine qui vient.

Nous avons préparé le premier conseil municipal en urgence pour délibérer sur la création des postes saisonniers à la mairie, à la piscine et aux thermes, et pour officiellement valider la proposition d'achat des terrains pour la construction de la gendarmerie. Vous trouverez les détails dans le compte rendu du conseil municipal, qui sera mis en ligne sans trop de délais.

Les élus de l'opposition n'ont pas souhaité participer aux commissions de travail qui leur étaient ouvertes parce que le conseil municipal n'avait pas immédiatement délibéré en faveur de certaines candidatures aux différents SIVOM, SIVU et Syndicats. Je trouve cela dommage. J'ai informé le conseil que je considérais que certaines de ces candidatures devraient recevoir une réponse positive dans le cadre de discussions avec les candidats et les élus de la majorité qui laisseraient leur place. En laissant de côté l'attitude hostile et le ton agressif, je pense que l'on peut progresser, dans les semaines à venir, pour ouvrir des représentations de la commune de Luz à certains élus de l'opposition.

Le week-end ensoleillé a été marqué par le succès de la Foire des Rameaux à Luz, et une fête réussie pour deux départs à la retraite à la caserne des pompiers (félicitations à Francis et Christian), sans oublier le vide grenier de la petite enfance ce dimanche.

Ce premier « mot du maire » me permet de revenir sur une semaine chargée. Je pense qu'au fil des semaines et des mois à venir le "mot du maire" viendra, de façon régulière, vous informer sur les principaux travaux et projets de notre ville.

Laurent Grandsimon,
Maire de Luz Saint-Sauveur